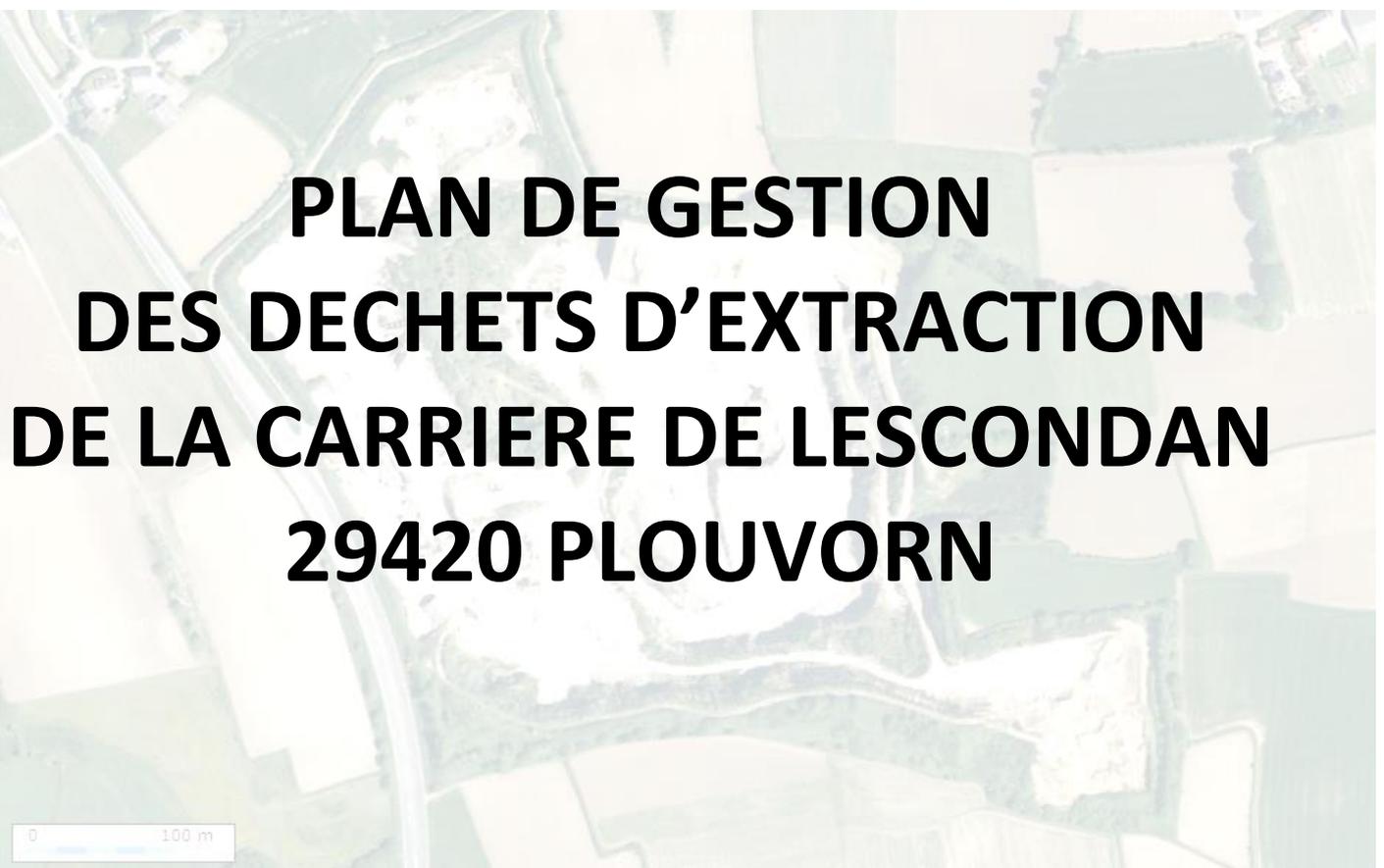




**BODÉRIOU**  
C A R R I È R E S



**PLAN DE GESTION  
DES DECHETS D'EXTRACTION  
DE LA CARRIERE DE LESCONDAN  
29420 PLOUVORN**

*Version 1 – Février 2023*

# SOMMAIRE

## **1 Introduction**

- 1.1** *Cadre réglementaire général*
- 1.2** *Autorisation d'exploiter le site - carrière et installations de traitement*
- 1.3** *Localisation géographique de la carrière*

## **2 Description du fonctionnement de la carrière : contexte géologique, extraction, traitement, déchets**

- 2.1** *Informations géologiques sur le contexte du gisement à exploiter*
- 2.2** *Fonctionnement de la carrière*
  - 2.2.1** *La découverte – Le décapage*
  - 2.2.2** *L'extraction*
  - 2.2.3** *Le concassage*
  - 2.2.4** *Le broyage*
  - 2.2.5** *Le criblage*
  - 2.2.6** *Principaux produits disponibles à la vente*
- 2.3** *Déchets d'extraction résultant du fonctionnement de la carrière*
  - 2.3.1** *La découverte – Le décapage*
  - 2.3.2** *L'extraction*
  - 2.3.3** *Le traitement : concassage et criblage*
  - 2.3.4** *Description des produits stockés*
- 2.4** *Tableau de synthèse des déchets d'extraction dispensés de caractérisation du site*

## **3 Gestion des déchets**

- 3.1** *Modalités de stockage*
- 3.2** *Stabilité des stockages*
- 3.3** *Effets sur l'environnement*
- 3.4** *Fiches de synthèse des stockages des déchets d'extraction.*
- 3.5** *Conditions de remise en état des installations de stockage de terres non polluées et de déchets inertes*
- 3.6** *Actions de réduction des quantités de déchets (valorisation – élimination)*

### ANNEXES

ANNEXE 1 : Plan de réaménagement

ANNEXE 2 : Situation des stocks

ANNEXE 3 : Mesure des retombées atmosphériques de l'année 2022 (source KALI'AIR – accréditation COFRAC n°1-5567)

### 1 Introduction

#### 1.1 Cadre réglementaire général

L'arrêté ministériel du 22 septembre 1994 relatif aux exploitations de carrières et leurs installations de premier traitement a été modifié par arrêté ministériel du 5 mai 2010, du 30 septembre 2016 et du 24 avril 2017 concernant la « *gestion des déchets d'extraction résultant du fonctionnement de la carrière* ».

Ces modifications :

- définissent les déchets d'extraction et fixent les critères de détermination de leur caractère inerte ;
- imposent à l'exploitant d'établir « *un plan de gestion des déchets d'extraction résultants du fonctionnement de la carrière* » ;
- établissent des prescriptions d'exploitation des installations de stockage de déchets d'extraction en matière d'environnement de sécurité, de contrôle et de surveillance ;
- articulent la gestion des déchets d'extraction vis-à-vis de celle des déchets inertes extérieurs susceptibles d'être admis en carrière pour recyclage ou remblaiement.

Le contenu du plan de gestion des déchets d'extraction résultant du fonctionnement de la carrière est défini à l'article 16 bis de l'arrêté ministériel du 22 septembre 1994.

Ce plan de gestion doit être établi « *tous les cinq ans et dans le cas d'une modification apportée aux installations, à leur mode d'utilisation ou d'exploitation et de nature à entraîner une modification substantielle des éléments du plan* ».

Pour la détermination du caractère inerte des déchets, le présent plan de gestion s'appuie sur la note d'instruction du MEDDTL aux DREAL du 22 mars 2011 (réf BSSS/2011-35/TL) qui fixe les principes applicables et établit une liste nationale de déchets inertes dispensés de caractérisation.

Le présent plan de gestion des déchets inertes et des terres non polluées du site de LESCONDAN à PLOUVORN (29420) est établi pour répondre à ces nouvelles exigences.

Le Plan de gestion initial a été établi en 2009. Un nouvel arrêté préfectoral est en cours d'obtention. Ce PDGE a été actualisé afin d'inclure le projet de renouvellement et d'extension de l'autorisation de la carrière déposé en Préfecture.

# CARRIÈRES BODÉRIOU

## PLAN DE GESTION DES DECHETS INERTES et TERRES NON POLLUEES DE LA CARRIERE DE LESCONDAN – 29420 PLOUVORN

### 1.2 Autorisation d'exploiter le site - carrière et installations de traitement

Bénéficiaire de l'autorisation :	Entreprise BODERIOU
----------------------------------	---------------------

Commune(s)	Autorisation (n°AP /Date)	Durée d'autorisation	Rubriques ICPE	Roche(s) exploitée(s)
Plouvorn Mespaul	2009/062i 25/11/2009	30 ans	2510 2515	Granite
Plouvorn Mespaul	Nouvelle demande en 2023	30 ans demandés	2510 2515 2517	Granite

### 1.3 Localisation géographique de la carrière

La carrière de LESCONDAN se situe à une dizaine de kilomètres au Sud-Ouest de Saint-Pol-de-Léon. Elle est implantée pour la majeure partie sur le Nord de la commune de PLOUVORN (29420), le long de la Départementale D 69.



# CARRIÈRES BODÉRIOU

## PLAN DE GESTION DES DECHETS INERTES et TERRES NON POLLUEES DE LA CARRIERE DE LESCONDAN – 29420 PLOUVORN

### 2 Description du fonctionnement de la carrière : contexte géologique, extraction, traitement, déchets

#### 2.1 Informations géologiques sur le contexte du gisement à exploiter

- **Géométrie du front de taille**

Dans le cadre de la demande de renouvellement et d'extension de la carrière :

La carrière sera exploitée sur 5 paliers.

La superficie approximative demandée de 28,8 hectares.

La côte minimale d'extraction demandée est de + 9 m NGF.

## PLAN D'ETAT DES LIEUX



- **Géologie du gisement**

La géologie de la BRETAGNE s'inscrit entièrement dans celle du Massif Armoricaïn, dont les plus anciennes roches datées ont plus de deux milliards d'années. Ce massif profondément pénéplané a été structuré aux cours de quatre cycles orogéniques :

- Pentévrien et Cadomien pendant l'Antécambrien,
- Calédonien et Hercynien au Paléozoïque.

Situé à l'extrémité occidentale du massif, le Finistère est constitué de deux massifs granitiques et cristallophylliens séparés par une fosse centrale sédimentaire.

Les massifs granitiques se sont mis en place, à la faveur des dispositions majeures qui ont accompagnées les mouvements hercyniens (280 à 330 millions d'années), par intrusion dans les gneiss et micaschistes qui les entourent.

Sur un plan géologique, le pays du Léon est un domaine à part dans la géologie armoricaine. En effet, on est en présence d'un dôme granito-gneissique dont la formation est raccordée à l'histoire hercynienne. La région présente la caractéristique de montrer un condensé en présentant une grande variété de roches plutoniques (gabbros, leucogranites, syénites).

Le secteur sur lequel se trouve la commune de Mespaul et Plouvorn peut se résumer en un socle métamorphique complexe associé à de multiples générations de granites et de formations paradérivées. Les formations métamorphiques se retrouvent en enclaves dans la plupart des ensembles magmatiques. Elles comportent de puissantes séries paradérivées (c'est-à-dire provenant de la transformation de roches sédimentaires) recoupées par les deux ensembles orthodérivés que sont les orthogneiss de Plounevez-Lochrist et de Plouénan, issus de la transformation de deux anciens massifs intrusifs.

D'un point de vue tectonique, la région a été affectée par plusieurs phases de déformation. On notera également la présence au Nord du cisaillement sénestre tardif de Prospoder orienté Nord-Ouest Sud-Est.

D'un point de vue lithologique, les formations présentes sur la carte géologique de Saint-Pol-de-Léon au 1/50 000<sup>e</sup>, reproduite ci-après, au niveau du site de Lescondan et de ses abords montrent cette même structure particulière qui fait la caractéristique de la région. En effet, ces formations sont constituées de roches magmatiques et métamorphiques.

De façon plus précise, les formations rencontrées dans les environs du site de Lescondan peuvent se regrouper en deux ensembles :

- ✓ Les formations métamorphiques
  - **Paragneiss à biotite et sillimanite** : Roches métamorphiques paradérivées dessinant une bande étroite orientée NNE au sud de Mespaul. Ils se caractérisent par des granulométries et des faciès variables dont certains montrent un début de migmatisation.
  - **Orthogneiss monzogranitique de Plouénan** : Ces roches d'origine magmatique sont associées indistinctement aux micaschistes et aux formations de gneiss à sillimanite avec lesquelles elles montrent un contact confus orienté Nord Est. De

# CARRIÈRES BODÉRIOU

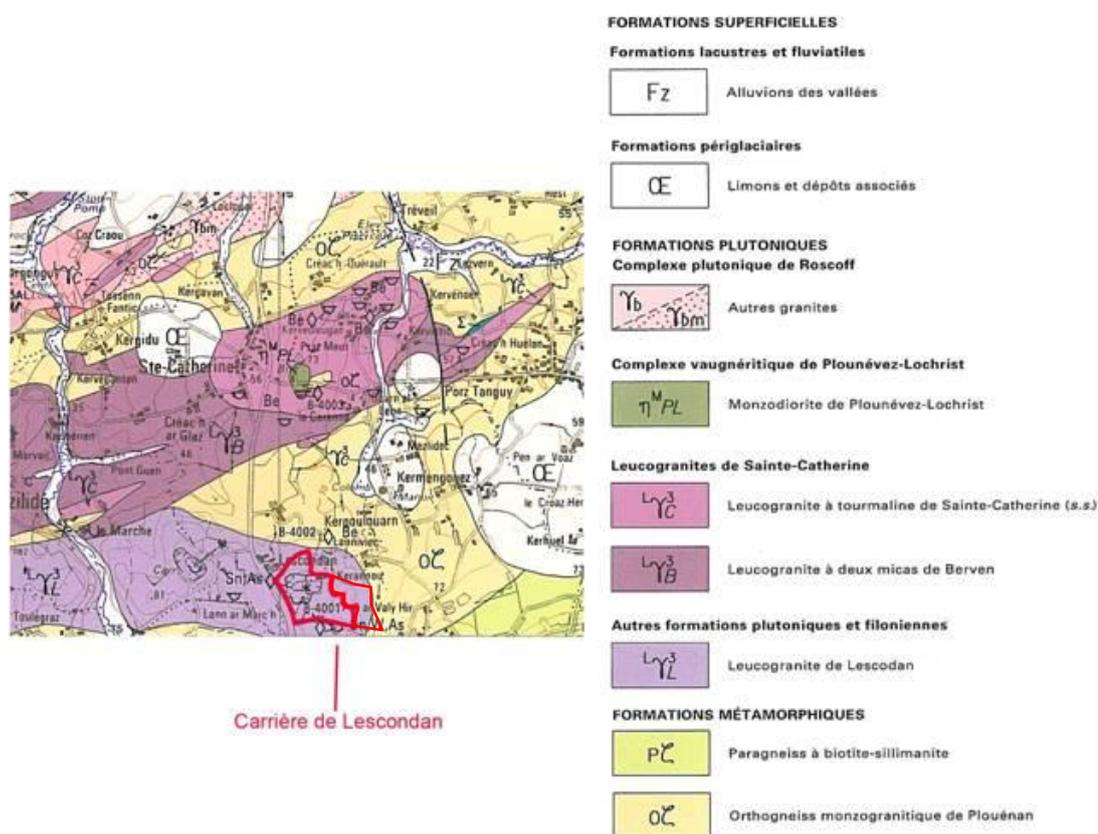
## PLAN DE GESTION DES DECHETS INERTES et TERRES NON POLLUEES DE LA CARRIERE DE LESCONDAN – 29420 PLOUVORN

faciès homogène, elles sont marquées par une foliation nette, à tendance mylonitique.

✓ Les formations plutoniques

- **Leucogranite** : granites assez hétérogènes très résistants à l'érosion présentant trois faciès de monzogranite (fort teneur en silice) de géomorphologie différente mais indistinguables chimiquement.
- **Leucogranite de Sainte-Catherine** : Cette formation est composée de leucogranites à tourmaline. Il ne se présente pas sous la forme d'un seul et même massif continu mais montre en certains points, des affleurements de leucogranites à deux micas qui peuvent être considérés comme des venues antérieures différenciées. Le contact entre ces deux formations est franc. Le granite de Sainte-Catherine est le plus jeune de la région recoupant le socle métamorphique et les autres granites.
- **Leucogranites de Lescondan** : Ils forment un lobe circonscrit de 4 x 1 km à l'origine d'une butte au Sud de Trézilidé. Ce granite est composé de faciès variés dont la roche la plus répandue est claire avec une teinte blanc-gris rosé à grain fin-moyen et à deux micas. L'augmentation du grain peut montrer un développement de petits porphyroïdes. La paragenèse est à feldspath potassique, oligoclase, quartz, biotite et muscovite (laquelle domine habituellement). Les leucogranites de Lescondan possèdent des spécificités pétrologiques, géochimiques et métallogéniques très marquées le distinguant des autres granites de Saint-Pol-de-Léon et l'apparentant au grand massif stannifère de Saint-Renan.

Ces formations peuvent être recouvertes par endroits par des limons périglaciaires.



Carte géologique locale au 1/50 000<sup>ème</sup>

La carrière de Lescondan exploite un gisement de roches plutoniques : les leucogranites de Lescondan. Ces roches ont subi de nombreuses déformations tectoniques comme l'atteste le réseau de fractures orienté NE-SW, NNW-SSE et WNW-ESE.

### **2.2 Fonctionnement de la carrière**

#### **2.2.1 La découverte – Le décapage**

On entend par découverte la phase de terrassement par horizon sélectif préalable consistant à décaper la terre végétale ainsi que l'épaisseur de matériaux trop altérés pour être exploités. Cette opération est réalisée à l'aide d'une pelle sur chenilles et de tombereaux articulés faisant partie du parc matériel de l'entreprise (ou sous-traité à une entreprise extérieure).

#### **2.2.2 L'extraction**

Le chargement des dumpers ou des tombereaux s'effectue à la pelle, après analyse visuelle de la qualité des matériaux abattus par le chef de carrière et indications de celui-ci. Ceux-ci emmènent leurs chargements vers le poste de concassage primaire de l'installation.

Afin d'obtenir le matériau le plus homogène possible au niveau de l'installation, le conducteur du chargeur homogénéise le brut d'abattage avant chargement des dumpers.

#### **2.2.3 Le concassage**

Le poste primaire, permet de fabriquer des produits concassés de granulométrie 0/120.

Avant concassage, les matériaux sont scalpés afin d'augmenter l'efficacité du concassage en éliminant les parties fines du brut d'abattage.

#### **2.2.4 Le broyage**

Sur le site nous avons des broyeurs secondaire et tertiaire qui nous permettent, après criblage, d'obtenir les principaux produits listés ci-dessous (2.2.6.). Plus précisément, nous disposons d'un broyeur secondaire et de deux broyeurs tertiaires.

#### **2.2.5 Le criblage**

Nous avons différents cribles nous permettant de classer les produits fabriqués.

#### **2.2.6 Principaux produits disponibles à la vente**

- Sables (0/2 ; 0/4 béton ; 0/4 route),
- Gravillons (4/6 ; 4/10 ; 6/10 ; 10/14 ; 6/14),
- Pierres cassées (20/31.5 ; 20/60),
- Tout-venants (0/20 ; 0/31.5 ; 0/63 ; 0/80 ; 0/120),
- G.N.T A (0/20 ; 0/31.5),
- Autres produits (Remblai ; Gravier assainissement ; Sable DTU).

# CARRIÈRES BODÉRIOU

## PLAN DE GESTION DES DECHETS INERTES et TERRES NON POLLUEES DE LA CARRIERE DE LESCONDAN – 29420 PLOUVORN

### 2.3 Déchets d'extraction résultant du fonctionnement de la carrière

Dans le cadre de la demande de renouvellement et d'extension de la carrière, les études du gisement dans l'extension ont démontré que les matériaux sont de même nature que ceux exploités dans la carrière actuelle. Sur la base de ces données, les différents contrôles que nous effectuons sur les rejets des eaux afin de répondre à nos obligations définies dans l'arrêté préfectoral 2009/062i nous permettent de déterminer que nos matériaux sont inertes.

Ci-dessous, un extrait de notre arrêté concernant les eaux rejetées.

#### 8.5. Contrôles

Le contrôle de la qualité des eaux canalisées rejetées dans le milieu naturel sera réalisé dans les conditions suivantes (analyses sur échantillon non décanté) :

REJETS	UNITES	FREQUENCE
Volume	m <sup>3</sup>	en continu
pH		trimestrielle
Matières En Suspension (MES)	mg/l	trimestrielle
Hydrocarbures	mg/l	trimestrielle
Conductivité	μS/cm	trimestrielle

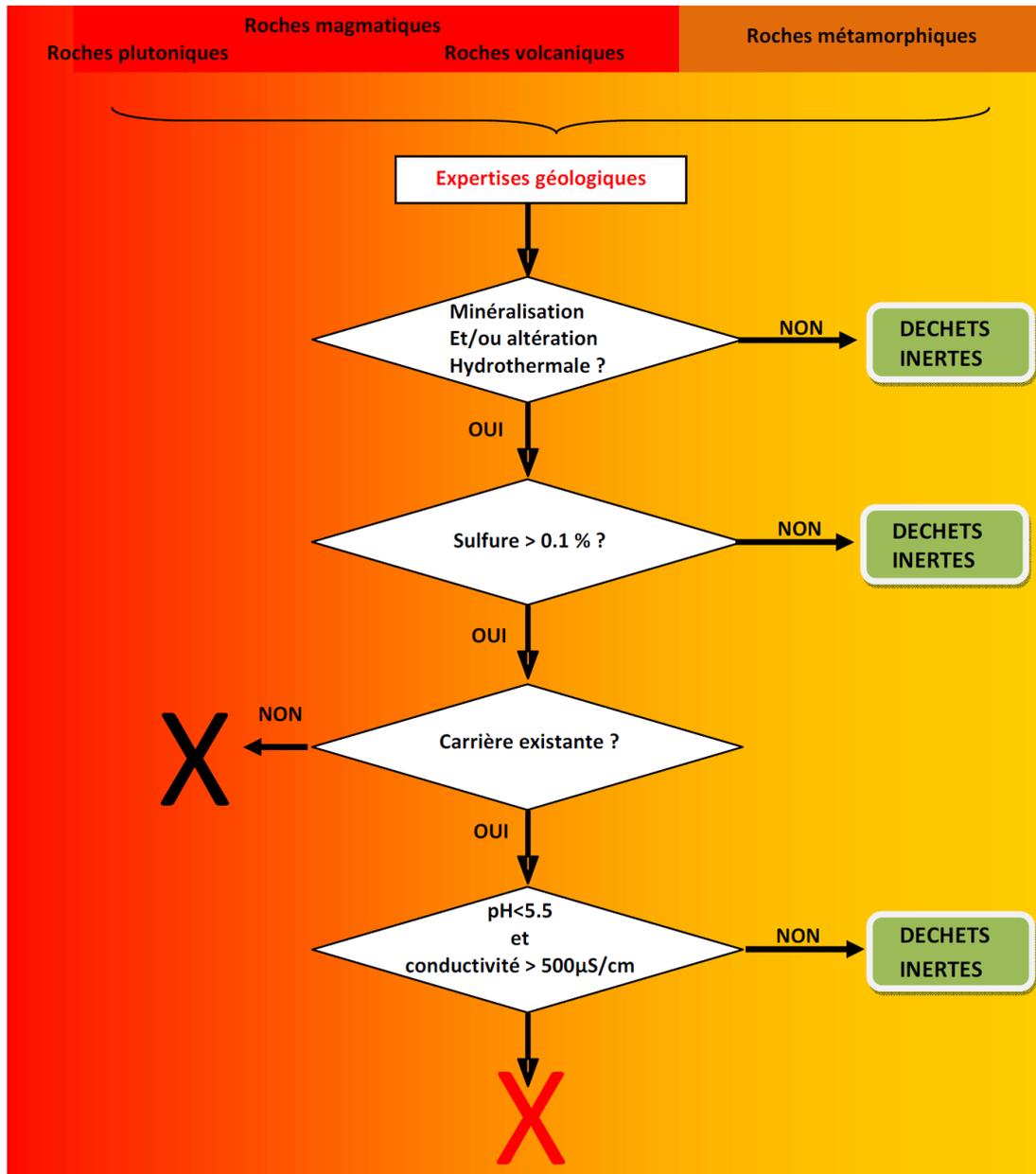
Les mesures effectuées sont récapitulées dans le tableau ci-après.

 <b>BODÉRIOU</b> CARRIÈRES Carrière de Lescondan - Autosurveillance des eaux 2022 Rejets							
DATE	pH Labo LAGADEC	Température (°C)	MES CAPINOV ou BMO	Conductivité Labo LAGADEC	Hydrocarbures CAPINOV ou BMO		
Seuil	5.5 < X < 8.5	<30°C	<25 mg/L	μS/cm	<10mg/L		
Fréquence	1/trimestre	-	1/trimestre	1/trimestre	1/trimestre		
4	1	22	6,1	8,7	< 4	326	< 0,05
4	4	22	6,6	10,5	8,2	365	< 0,05
4	7	22	6,8	17,6	< 4	332	< 0,05
3	10	22	6,8	15,8	< 4	452	< 0,05

# CARRIÈRES BODÉRIOU

## PLAN DE GESTION DES DECHETS INERTES et TERRES NON POLLUEES DE LA CARRIERE DE LESCONDAN – 29420 PLOUVORN

Ceci tend à prouver que nos matériaux sont bien inertes selon l'organigramme de recherche ci-dessous.



### 2.3.1 La découverte – Le décapage

Au cours de la découverte, nous stockons de la terre végétale (non polluée) ainsi que des limons (inertes) (*voir annexe 2 – Stocks 1, 2 et 3*) qui nous serviront, pour le réaménagement (*voir annexe 1*).

### 2.3.2 L'extraction

C'est lors de cette phase que nous enlevons les matériaux altérés impropres à la fabrication de granulats et qui sont ensuite transportés puis stockés avec les matériaux de découverte (*voir annexe 2 – stock 1 et 3*).

# CARRIÈRES BODÉRIOU

## PLAN DE GESTION DES DECHETS INERTES et TERRES NON POLLUEES DE LA CARRIERE DE LESCONDAN – 29420 PLOUVORN

### 2.3.3 Le traitement : concassage et criblage

Nous ne produisons aucun déchet lors de cette phase.

### 2.3.4 Description des produits stockés

(voir annexe 2 pour les numéros et les emplacements des stocks)

Terre végétale : matériaux solides stockés dans le cadre du projet de réaménagement de la carrière.

Code : terres non polluées

Volume actuel : 10 000 m<sup>3</sup>

Volume périmètre renouvelé et étendu : 50 000m<sup>3</sup> = 10 000m<sup>3</sup> + 40 000m<sup>3</sup>

Volume à fin d'autorisation : 0 m<sup>3</sup>

Limons et matériaux altérés : matériaux solides stockés dans le cadre du projet de réaménagement de la carrière.

Code : 01 01 02

Volume actuel : 35 000 m<sup>3</sup> = 10 000 m<sup>3</sup> (stock 1) + 25 000 m<sup>3</sup> (stock 2)

Volume périmètre renouvelé et étendu : 435 000 m<sup>3</sup> = 400 000 m<sup>3</sup> (stock 3) + 35 000 m<sup>3</sup>

Volume à fin d'autorisation : 0 m<sup>3</sup>

## 2.4 Tableau de synthèse des déchets d'extraction dispensés de caractérisation du site

Site		Carrière de LESCONDAN		
Activité		Production de granulats		
Roches concernées		Découverte	Limons	
		Gisement	Granite	
Code déchet	Nature (solide, liquide, boueux...)	Origine (découverte, extraction, traitement...)	Volume à fin autorisation	Identification du stockage (merlons, dépôt de surface, bassins...)
Terres non polluées	Terre végétale	Découverte	0 m <sup>3</sup>	Merlons périphériques
<b>01 01 02</b> Déchets provenant de l'extraction des minéraux non métallifères	Limons et Matériaux altérés	Découverte Extraction	0 m <sup>3</sup>	Dépôts de surface Merlon périphérique Merlon paysager

### 3 Gestion des déchets

#### 3.1 Modalités de stockage

Terres végétales : elles sont stockées en merlons de faible hauteur qui sont déjà végétalisés pour la tranche déjà exploitée. Les merlons créés dans le cadre de la demande de renouvellement seront végétalisés de la même manière (*voir annexe 2* - stock 2).

Limons et matériaux altérés : ceux-ci sont mis en place en merlon périphérique (*voir annexe 2* - stock 1 et 3). Ils sont végétalisés naturellement.

#### 3.2 Stabilité des stockages

Terres végétales : du fait de la faible hauteur de stockage et de leur végétalisation naturelle, la stabilité est assurée.

Limons et matériaux altérés : que ce soit en dépôt de surface ou en merlon, on peut s'assurer de la stabilité des stockages grâce au compactage réalisé ainsi qu'à la présence de végétalisation. Cette dernière est naturelle.

De plus, ces produits sont stockés à l'intérieur des terrains dont nous sommes propriétaires. Si un glissement accidentel devait se produire, il n'y aurait donc aucun impact sur l'extérieur.

La stabilité des stocks est vérifiée par un contrôle visuel régulier.

#### 3.3 Effets sur l'environnement

Sol : les matériaux sont stockés sur le massif qui, de par sa composition, permet d'assurer qu'il n'y aura pas de compression de celui-ci.

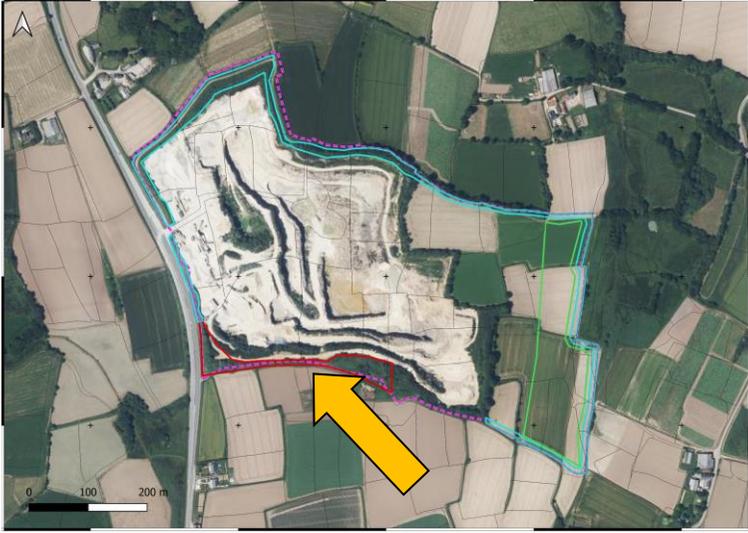
Air : du fait de la végétalisation des différents stocks, l'envolée de poussière est fortement réduite. L'impact sur l'air est donc minime.

Eau : Le caractère inerte des déchets d'extraction stockés garantit l'absence d'impact significatif sur les eaux superficielles et souterraines, aspect démontré par les résultats du suivi environnemental que nous effectuons, conformément à l'arrêté préfectoral d'exploitation (*voir chapitre 2.3*).

#### 3.4 Fiches de synthèse des stockages des déchets d'extraction.

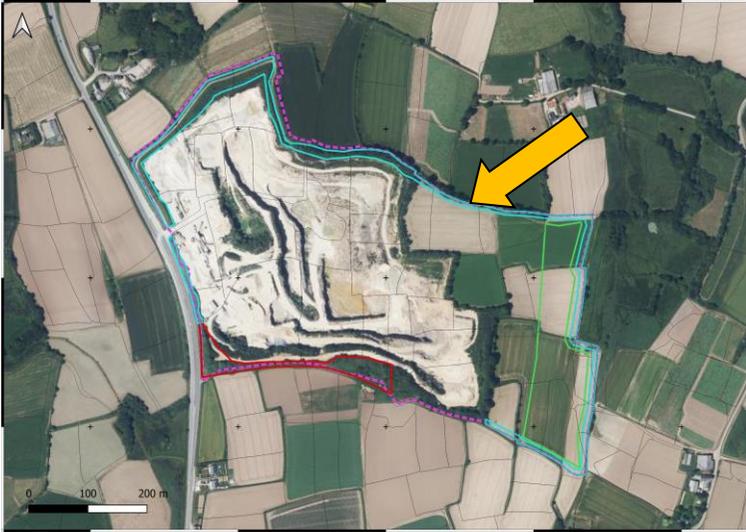
# CARRIÈRES BODÉRIOU

## PLAN DE GESTION DES DECHETS INERTES et TERRES NON POLLUEES DE LA CARRIERE DE LESCONDAN – 29420 PLOUVORN

STOCKAGE 1 : Merlons périphériques de limons et de matériaux altérés		Site : Lescondan	Date : 08/02/2023	
<b>Stockage</b>	Merlon périphérique composé de matériaux de décapage et de matériaux altérés			
<b>Code déchet / Désignation nomenclature</b>	<b>01 01 02</b> Déchets provenant de l'extraction des minéraux non métallifères			
<b>Caractéristiques</b>	Limons, matériaux altérés			
<b>Exploitation générant le déchet</b>	Décapage des surfaces à exploiter à la pelle mécanique Matériaux altérés issus du tir d'abatage et triés au front de taille			
<b>Quantités stockées</b>	Présente : 35 000 m <sup>3</sup> A la fin de l'autorisation préfectoral : 0 m <sup>3</sup>			
<b>Durée maximale de stockage</b>	Durée d'autorisation prévue à 30 ans dans la DDAE de 2023			
<b>Traitement ultérieur</b>	Utilisation pour le réaménagement du site			
<b>Stabilité du stockage</b>	Le sol support est non compressible Sensible à l'érosion naturelle due au ravinement mais stockage par couches successives			
		<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">           Stock N°1 : Merlon périphérique de limons et de matériaux altérés         </div>		
<b>ENVIRONNEMENT ET SANTE</b>	<b>Eau</b>	<b>Sol</b>	<b>Air</b>	<b>Santé</b>
<b>Impacts potentiels</b>	Frein au ruissellement des eaux de surface Lessivage par les eaux de ruissellement	Aucun. Les déchets sont de même nature que le fond géochimique	Négligeable	Néant. Les risques d'émission de poussières sont négligeables
<b>Moyens de prévention pour réduire les impacts</b>	Stockage sur les paliers supérieurs de la carrière	Sans objet	Recouvrement végétal du stockage	Néant
<b>Procédure de contrôle et de surveillance</b>	Analyse régulière selon l'arrêté préfectoral des eaux en sortie de carrière	Sans objet	Contrôle de retombées des poussières sur et en périphérie du site selon l'arrêté préfectoral	Dans le cadre de la surveillance environnementale du site
<b>Etude complémentaire</b>	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

# CARRIÈRES BODÉRIOU

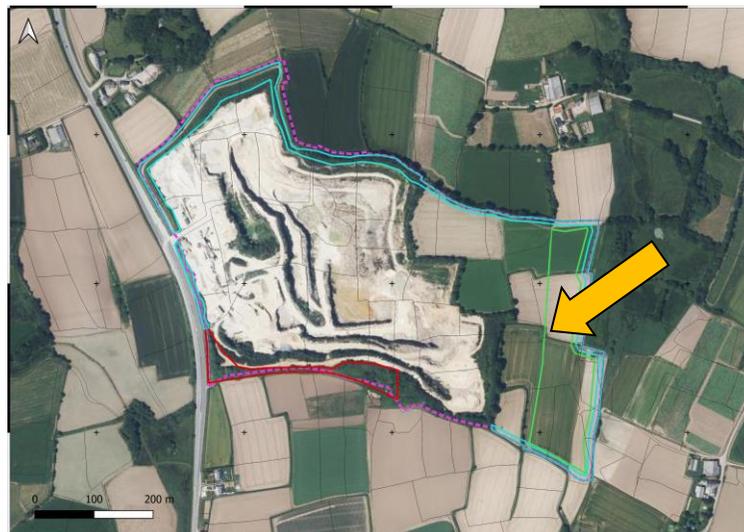
## PLAN DE GESTION DES DECHETS INERTES et TERRES NON POLLUEES DE LA CARRIERE DE LESCONDAN – 29420 PLOUVORN

STOCKAGE 2 : Merlons périphériques de terre végétale		Site : Lescondan	Date : 08/02/2023	
<b>Stockage</b>	Dépôt de surface réalisé par des merlons périphériques			
<b>Code déchet / Désignation nomenclature</b>	Terres non polluées			
<b>Caractéristiques</b>	Terre végétale			
<b>Exploitation générant le déchet</b>	Découverte			
<b>Quantités stockées</b>	Présente : 50 000 m <sup>3</sup> = 10 000m <sup>3</sup> (AP 2009/62i) + 40 000m <sup>3</sup> A la fin de l'autorisation préfectorale : 0 m <sup>3</sup>			
<b>Durée maximale de stockage</b>	Durée d'autorisation prévue à 30 ans dans la DDAE de 2023			
<b>Traitement ultérieur</b>	Utilisation pour le réaménagement du site			
<b>Stabilité du stockage</b>	Le sol support est non compressible Sensible à l'érosion naturelle due au ravinement mais stockage de faible hauteur			
				
		Stock N°2 : Merlons périphériques de terre végétale		
<b>ENVIRONNEMENT ET SANTE</b>	<b>Eau</b>	<b>Sol</b>	<b>Air</b>	<b>Santé</b>
<b>Impacts potentiels</b>	Frein au ruissellement des eaux de surface Lessivage par les eaux de ruissellement	Aucun. Le sol support est non compressible	Négligeable	Néant. Les risques d'émission de poussières et d'altération de la qualité des eaux sont négligeables
<b>Moyens de prévention pour réduire les impacts</b>	Stockage au-dessus du point bas de la carrière	Sans objet	Recouvrement végétal du stockage	Néant
<b>Procédure de contrôle et de surveillance</b>	Analyse régulière selon l'arrêté préfectoral des eaux en sortie de carrière	Sans objet	Contrôle de retombées des poussières sur et en périphérie du site selon l'arrêté préfectoral	Dans le cadre de la surveillance environnementale du site
<b>Etude complémentaire</b>	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

# CARRIÈRES BODÉRIOU

## PLAN DE GESTION DES DECHETS INERTES et TERRES NON POLLUEES DE LA CARRIERE DE LESCONDAN – 29420 PLOUVORN

STOCKAGE 3 : Merlons périphériques de terre végétale		Site : Lescondan	Date : 08/02/2023	
Stockage	Merlon paysager composé de matériaux de décapage et de matériaux altérés			
Code déchet / Désignation nomenclature	<b>01 01 02</b> Déchets provenant de l'extraction des minéraux non métallifères			
Caractéristiques	Limens, matériaux altérés			
Exploitation générant le déchet	Décapage des surfaces à exploiter à la pelle mécanique Matériaux altérés issus du tir d'abatage et triés au front de taille			
Quantités stockées	Présente : 400 000 m <sup>3</sup> A la fin de l'autorisation préfectoral : 0 m <sup>3</sup>			
Durée maximale de stockage	Durée d'autorisation prévue à 30 ans dans la DDAE de 2023			
Traitement ultérieur	Utilisation pour le réaménagement du site			
Stabilité du stockage	Le sol support est non compressible Sensible à l'érosion naturelle due au ravinement mais stockage par couches successives			
ENVIRONNEMENT ET SANTE	Eau	Sol	Air	Santé
Impacts potentiels	Frein au ruissellement des eaux de surface Lessivage par les eaux de ruissellement	Aucun. Les déchets sont de même nature que le fond géochimique	Négligeable	Néant. Les risques d'émission de poussières sont négligeables
Moyens de prévention pour réduire les impacts	Stockage sur les paliers supérieurs de la carrière	Sans objet	Recouvrement végétal du stockage	Néant
Procédure de contrôle et de surveillance	Analyse régulière selon l'arrêté préfectoral des eaux en sortie de carrière	Sans objet	Contrôle de retombées des poussières sur et en périphérie du site selon l'arrêté préfectoral	Dans le cadre de la surveillance environnementale du site
Etude complémentaire	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet



Stock N°3 : Merlons paysager de limons et matériaux altérés

### ***3.5 Conditions de remise en état des installations de stockage de terres non polluées et de déchets inertes***

Les terres végétales, les limons et les matériaux altérés des stockages 1, 2 et 3 serviront au réaménagement du site (*voir annexes 1 et 2*).

### ***3.6 Actions de réduction des quantités de déchets (valorisation – élimination)***

Concernant les terres végétales, les limons et les matériaux altérés il a été prévu de les utiliser pour le réaménagement du site. Ces matériaux ne sont donc pas commercialisés.

## ***ANNEXES***

***1 : Plan de réaménagement***

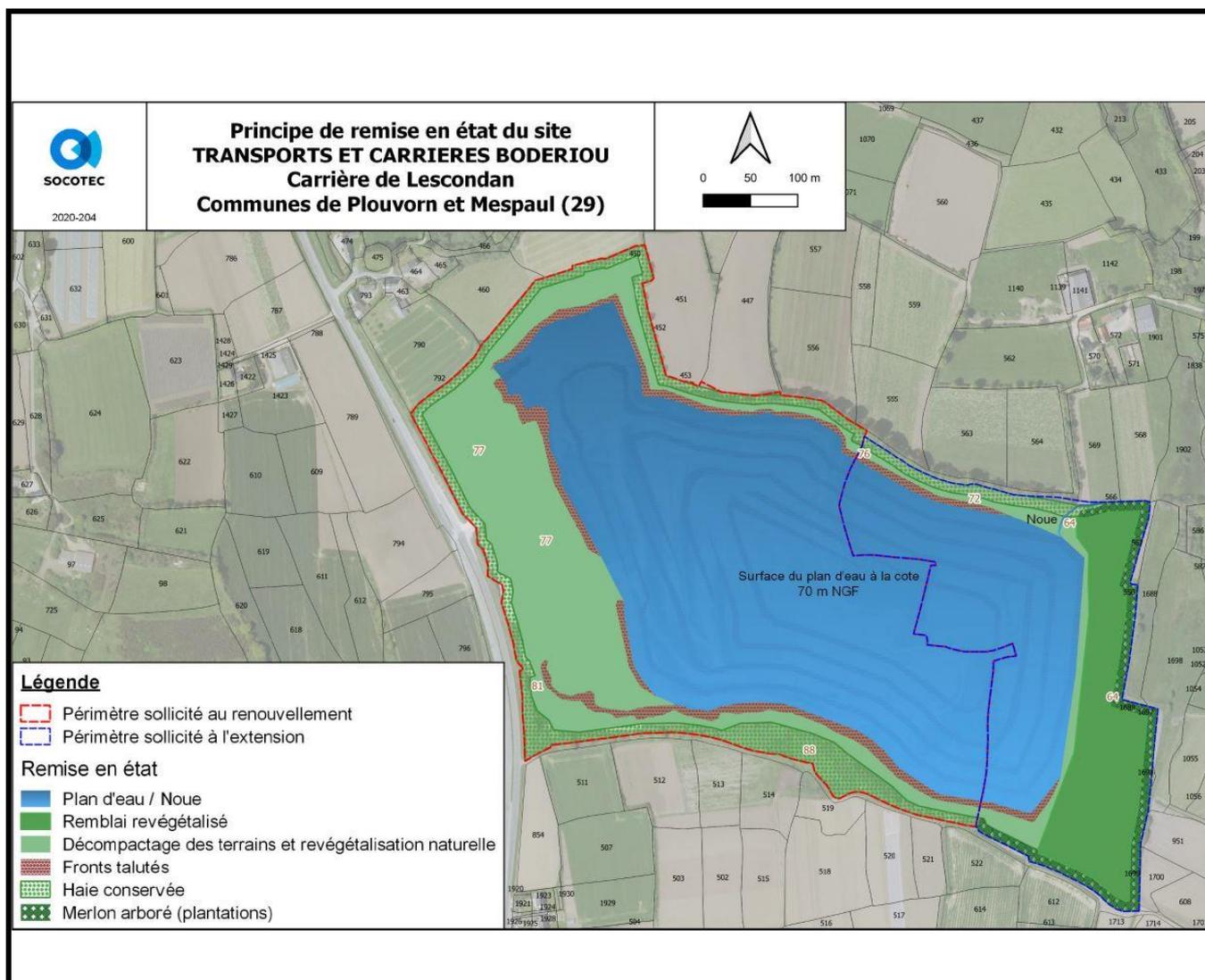
***2 : Situation des stocks***

***3 : Mesure des retombées atmosphériques***

# CARRIÈRES BODÉRIOU

## PLAN DE GESTION DES DECHETS INERTES et TERRES NON POLLUEES DE LA CARRIERE DE LESCONDAN – 29420 PLOUVORN

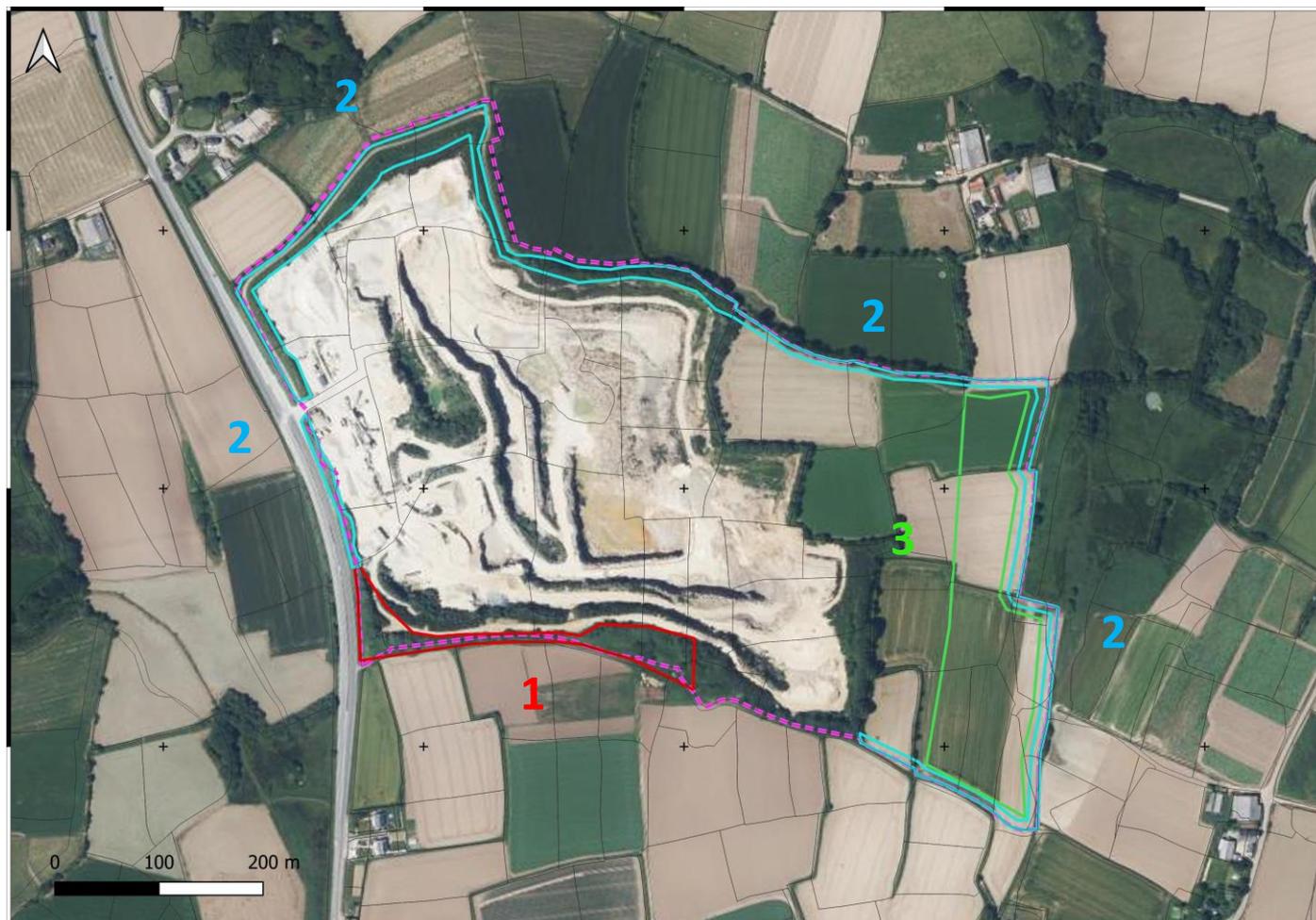
### ANNEXE 1 : Plan de réaménagement



# CARRIÈRES BODÉRIOU

PLAN DE GESTION DES DECHETS INERTES et TERRES NON POLLUEES  
DE LA CARRIERE DE LESCONDAN – 29420 PLOUVORN

## ANNEXE 2 : Situation des stocks



### Légende :

- 1** : Merlons périphériques de limons et matériaux altérés
- 2** : Merlons périphériques de terre végétale
- 3** : Merlon paysager de limons et matériaux altérés

## **ANNEXE 3 : Mesure des retombées atmosphériques de l'année 2022 (source KALI'AIR – accréditation COFRAC n°1-5567)**

Campagne 1 : du 19/01/2022 au 23/02/2022

Campagne 2 : du 14/09/2022 au 19/10/2022

	Dénomination du point de prélèvement	Typologie du point selon arrêté	Retombées totales (mg/m <sup>2</sup> /j)  Campagne 1	Retombées totales (mg/m <sup>2</sup> /j)  Campagne 2	Moyenne retombées par année (mg/m <sup>2</sup> /j)	Minimum (mg/m <sup>2</sup> /j)	Maximum (mg/m <sup>2</sup> /j)
Point 1	Zone 1	( c )	238	204	221	204	238
Point 2	Zone 2	(b)	216	128	172	128	216
Point 3	Zone 3	( c )	224	212	218	212	224
Point 4	Témoin	(a)	167	99,1	133	99,1	167
Moyenne retombées par campagne (mg/m <sup>2</sup> /j)			211	161			